

Pôle open source et communs numériques

Nous **accompagnons** les administrations pour renforcer leur **utilisation** de logiciels libres, soutenir leurs démarches de **publication** et de mutualisation de codes sources et **créer des liens** avec l'écosystème open source.

Des logiciels libres pour et par les administrations, avec les agents 

Pour l'administration

Mieux connaître et utiliser les logiciels libres dans vos système d'information.



Par les administrations

Publier vos codes sources sous licence libre et explorer ceux d'autres administrations.



BlueHats

Enrichir les échanges entre agents publics libristes.

Le pôle Open Source et Communs Numériques

Le pôle Open Source et Communs Numériques a pris la suite en septembre 2024 de la mission logiciels libres, elle-même née de la circulaire Premier ministre du 27 avril 2021.

Vos contributions sont les bienvenues !

Vous êtes un agent public et souhaitez référencer un logiciel libre dans le SILL ? ^

Inscrivez-vous ! ↗

Vous êtes une mission de service public et souhaitez référencer vos dépôts de code source dans notre inventaire ? ^

Pour ajouter une forge ou un compte d'organisation sur une forge existante, écrivez à floss@numerique.gouv.fr ou envoyez un correctif pour [ce fichier](#) ↗.

Attention : nous ne référençons pas les comptes personnels.

Vous êtes un BlueHat et souhaitez proposer un webinaire ou une rencontre ? ^

Écrivez à floss@numerique.gouv.fr.